



Animation parkour à Fougères par le comité Ufolep d'Ille-et-Vilaine.

Le sport dans les quartiers

Alors que les pouvoirs publics souhaitent faire du sport un vecteur d'insertion et de cohésion sociale dans les quartiers, la pratique, licenciée ou non, y est plus faible qu'ailleurs. La développer passe par une meilleure connaissance du terrain et une redéfinition de l'offre sportive, en collaboration avec les différents acteurs éducatifs et sociaux.

QUELS SONT LES FREINS ?

Des zones urbaines insuffisamment sportives

Comment favoriser la pratique sportive dans les quartiers concernés par la politique de la ville ? Regards croisés et exemples de terrain.

Depuis les années 1980, le plus faible taux de pratique sportive constaté dans les zones urbaines sensibles par rapport au reste du territoire pose question. Car trente ans après les débuts de la politique de la ville, tandis que dans un contexte politique et social dégradé on assigne plus que jamais au sport des objectifs de cohésion sociale, les données n'ont guère changé. La pratique licenciée ne concernerait par exemple que 10% de la population dans les quartiers

populaires, essentiellement des jeunes et des garçons (1).

On sait par ailleurs que le taux de pratique, licenciée ou non, chute quand aucun des deux parents n'est diplômé (2) et que le déficit est particulièrement criant chez les filles, qui sont 32% à faire du sport dans les zones urbaines sensibles, contre 51% sur l'ensemble du territoire (3). «*Moins les parents appartiennent à une catégorie sociale élevée, moins leur revenu est élevé et moins leurs enfants font du sport. D'où*

cette faible pratique dans les quartiers populaires», résume Carine Guérandel, sociologue rattachée à l'Université de Lille 3 (4).

CARENCE D'ÉQUIPEMENTS OU QUESTION SOCIALE ?

Outre le coût de la pratique, que certaines études invitent toutefois à relativiser (5), le manque d'équipements sportifs est souvent pointé du doigt. Les zones urbaines sensibles abritent en effet 9 000 équipements ou sites de pratique, soit moins de 3% de l'offre nationale, alors que 7% de la population française y réside. Ce niveau d'équipement moindre a pour conséquence une palette d'activités « praticables » plus réduite que sur les territoires environnants (6).

«*Il faut ici évoquer la contrainte foncière. Les quartiers prioritaires étant des zones d'habitat très dense, les collectivités locales ne disposent pas de suffisamment de place pour construire de nouveaux équipements*» affirme Stéphan Ludot, chef de bureau au Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). City-stades et autres terrains de basket en libre accès ne suffisent pas à résoudre le problème...

«*Dans les quartiers, beaucoup d'équipements datent des années 1960-70. La plupart d'entre eux n'ont jamais été rénovés depuis, faute de moyens. Piscines et stades sont alors tombés en état de délabrement*» ajoute Nicolas Delorme, maître de conférences en Staps à l'université de Bordeaux (7). Et la baisse de la dotation globale de fonctionnement accordée par l'État aux collectivités locales risque fort d'aggraver une situation déjà peu favorable.

Ceci dit, même si les communes trouvaient les fonds nécessaires pour rénover

PRATIQUES LIBRES, MAIS PAS POUR TOUS

Difficiles à quantifier et empruntant souvent aux cultures urbaines, à la danse et à la musique, les pratiques sportives libres – ou auto-organisées – fleurissent dans les quartiers. «*Elles séduisent parce qu'elles sont synonymes de liberté et de flexibilité, correspondent à un certain rejet, par les jeunes garçons essentiellement, d'une pratique contraignante au sein d'une institution avec respect de règles et d'un engagement*» analyse le sociologue Nicolas Delorme.

Sa collègue Gaëlle Sempé, qui s'est penchée sur le sujet dans le cadre d'une étude centrée sur le 19^e arrondissement de Paris, leur attribue plusieurs vertus. «*En se retrouvant sur un terrain pour faire du sport ensemble, les jeunes créent du lien social dans leur quartier. À travers leur pratique, ils entretiennent aussi un goût pour l'activité physique, tout en créant une forme de culture sportive. D'une certaine manière, ils réinvestissent les valeurs du modèle sportif compétitif à travers des enjeux de performance, des défis sportifs*» décrypte-t-elle. Problème : ces pratiques auto-organisées se traduisent la plupart du temps par l'appropriation des terrains en accès libre par les jeunes garçons, au détriment des filles ou des pratiquants plus âgés. ● I.G.



Sophie Bobichon/Mairie de Paris



Ufolep Loire-Atlantique



Animation floorball à Nantes, Ufolep de Loire-Atlantique.

leurs équipements et des terrains pour en construire de flambants neufs, il y a fort à parier que cela ne suffirait pas à attirer les pratiquants en masse. Car, fondamentalement, le problème se situe du côté de l'offre. « De nombreux clubs sportifs implantés en banlieue peinent à répondre à la question sociale qui leur est posée » avance Gilles Vieille Marchiset, professeur à l'université de Strasbourg et directeur de l'ouvrage *Clubs sportifs en banlieue, des innovations sociales à l'épreuve du terrain* (8). « Sur les 24 clubs que nous avons étudiés, seul un petit tiers a pris ce tournant, explique le chercheur. Ce sont des structures pour lesquelles le sport n'est pas une fin mais un moyen. Leur projet associatif inclut dès le départ un accompagnement social et éducatif des jeunes, en plus de la proposition sportive. L'animateur sportif y est un homme "à tout faire", un éducateur au sens noble, qui connaît la famille du jeune, s'intéresse à ses résultats scolaires, peut même l'accompagner s'il est convoqué par un travailleur social. »

« Nos animateurs possèdent tous une double compétence, sportive et socio-culturelle, souligne de son côté Camille Collet, qui coordonne le dispositif « socio-sport » du Cercle Paul-Bert de Rennes et travaille parallèlement à une thèse sur le sujet cofinancée par l'Ufolep (9). Ils savent comment approcher ce public particulier et n'attendent pas forcément que les jeunes viennent à eux, comme dans une structure plus classique. »

AMBIVALENCES DU MODÈLE COMPÉTITIF

De leur côté, les clubs traditionnels fonctionnant sur un modèle compétitif sont pris dans certaines contradictions. « L'idée que le sport reste le dernier ascenseur social possible pour les jeunes des quartiers est très présente. Les clubs sont inmanquablement soumis à ces injonctions sociétales de repérer les meilleurs et de les faire réussir. Et cela fonctionne plutôt bien, si l'on observe la forte représentation des jeunes issus des quartiers parmi les sportifs de haut niveau, relève Carine Guérandel. Mais

ces "héros sportifs" ne sont qu'une infime poignée et, en pratiquant l'élitisme, ces clubs excluent de fait de nombreux jeunes, renforçant leur sentiment de ne pas avoir de place ni de valeur. L'exact contraire d'un objectif d'intégration et de socialisation ! » Une façon, pour la sociologue, de rappeler que le sport n'est pas intégrateur et socialisateur en soi...

« S'il suffisait de faire jouer les jeunes au ballon pour les prévenir de certaines dérives, ça se saurait ! Il faut en finir avec cette croyance selon laquelle le sport est la recette miracle pour la pacification sociale dans les quartiers. Quand la violence fait rage entre des joueurs de foot, quand la triche corrompt le jeu ou quand l'arbitre n'est pas respecté, où est la dimension socialisante ? » s'exclame Nicolas Delorme.

Ces différences de fonctionnement et de philosophie entre les différents acteurs sportifs œuvrant dans les zones urbaines sensibles, Gaëlle Sempé les a parfaitement identifiées. Maître de conférences en Staps

► à l'Université de Rennes, elle a mené une étude sur le sport dans le 19^e arrondissement de Paris, et plus précisément le rôle de cohésion sociale qu'il peut jouer. « Nous avons constaté une méconnaissance réciproque entre les différents acteurs, et surtout une forte concurrence. Ils sont souvent dans une logique de lutte et de tension plutôt que de collaboration. C'est dommage, car chacun a son utilité dans les quartiers prioritaires. Les uns pour prendre en charge un public certes généralement déjà bien socialisé et intégré, mais en demande d'une offre compétitive sur place, car n'ayant pas forcément les moyens matériels de se rendre ailleurs. Les autres pour s'occuper des publics vulnérables, les plus éloignés de la pratique sportive, mais dont une partie, un jour peut-être, souhaitera pratiquer dans le cadre de clubs traditionnels », insiste la sociologue.

COLLABORATIONS DE TERRAIN

À Rennes, Camille Collet a elle-même observé dans sa pratique de terrain que des passerelles sont possibles entre sport à visée sociale et sport traditionnel compétitif. « Avec le Cercle Paul-Bert, nous organisons chaque année dans un quartier prioritaire différent un tournoi de foot féminin, "Le ballon aux filles", qui accepte aussi bien les joueuses licenciées que non licenciées. La dimension compétitive y est secondaire et nous privilégions la convivialité. Ce qui n'a pas empêché certaines filles de s'inscrire ensuite en club. Sans que cela soit notre objectif premier, le socio-sport a ainsi servi

de relais vers le sport licencié » explique-t-elle.

Le Cercle Paul-Bert est toutefois un club à part : multisport et solidement implanté, il proclame sur son site qu'il propose la pratique de 11 activités, réunit 11 000 pratiquants et est implanté dans 11 quartiers de la capitale bretonne. Ses liens avec l'Ufolep et la Ligue de l'enseignement traduisent également une vocation sociale qui l'a conduit à se lancer dans un projet « socio-sport », parallèlement au développement d'une pratique licenciée classique, compétitive ou non. En vertu de ce pedigree, le Cercle Paul-Bert est naturellement ouvert à la collaboration avec d'autres partenaires et au travail en réseau.

L'été dernier, pour des animations « bas de tours » pendant les vacances scolaires dans un quartier dénué de tout équipement sportif, le comité Ufolep d'Ille-et-Vilaine a ainsi été sollicité pour prêter ses structures gonflables et mettre à disposition des animateurs sportifs. D'autres actions sont également menées avec le soutien du club de rugby local. « Nous nous appuyons aussi sur des "éducateurs présence de rue" qui sont en relation quotidienne avec les jeunes et ont

fait le lien entre eux et nous. Une collaboration qui a porté ses fruits puisque l'opération a été un succès », se réjouit Camille Collet.

S'INSCRIRE DANS LA DURÉE

« Depuis les attentats de novembre dernier, l'attente des pouvoirs publics à l'égard du sport est encore plus forte », observe Gaëlle Sempé, qui juge celle-ci « légitime et pas

Escalade, caravane des sports de l'Ufolep Ille-et-Vilaine.



Ufolep Ille-et-Vilaine / photomontage

DU « SOCIO-SPORT » À « SPORT ET SOCIÉTÉ »

« Le sport dans les quartiers n'est pas une nouveauté pour l'Ufolep. Dès les années 1980 et 1990, une réflexion a émergé sur le sujet, à travers des expériences de terrain réunies au niveau national sous le vocable de "socio-sport" » rappelle Adil El Ouadehe, en charge du pôle sport et société à l'Ufolep. Entre-temps, l'Ufolep a compris qu'intervenir à bon escient dans les quartiers nécessitait d'être au clair sur les attentes et besoins particuliers des habitants de ces territoires. « C'est pourquoi nous finançons des études de chercheurs sur le terrain, comme celle d'Haïfa Tlili sur la pratique sportive des jeunes filles dans les ZUS en 2014, ou celle que mène actuellement Camille Collet dans les quartiers prioritaires de Rennes » précise le DTN adjoint. La fédération mise également sur la formation de ses cadres, éducateurs sportifs

mais aussi dirigeants bénévoles des comités départementaux et régionaux. « Nos élus doivent eux aussi bénéficier d'une formation adaptée afin de maîtriser un certain nombre de concepts essentiels, comme la question de la discrimination dans le sport ou celle de l'égalité » insiste-t-il. Enfin, l'action de l'Ufolep dans les quartiers s'inscrit depuis décembre 2014 dans le cadre d'une convention avec le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Parmi les types d'actions mentionnés figurent le recrutement de jeunes dans le cadre de missions de service civique, des initiatives en faveur de la pratique féminine, des projets relatifs à la parentalité et au soutien à la petite enfance, etc. « C'est une reconnaissance de notre positionnement et de notre travail dans les quartiers », se félicite le DTN adjoint. ● I.G.



complètement irréaliste, à condition toutefois de s'en donner les moyens, et le temps. » En dépit des multiples attentions dont la pratique sportive dans les quartiers est l'objet, trop souvent on lance dans l'urgence des actions qui peinent à s'inscrire dans la durée, alors même que « *l'apprentissage social est un travail de longue haleine* », insiste l'universitaire.

Il convient aussi de mieux former les acteurs de terrain et que les cadres dirigeants des structures concernées aient une vision fine du terrain. « *Beaucoup d'animateurs sportifs sont complètement dépassés par la réalité des quartiers. Ils devraient par exemple être sensibilisés aux difficultés sociales des familles, à ce qu'est la radicalisation reli-*

gieuse, ou aux problèmes particuliers qu'y rencontrent les jeunes filles » relève Gaëlle Sempé. Or l'expérience montre que, dans les quartiers, le prêt-à-porter sportif mène rarement très loin. ●

ISABELLE GRAVILLON

- (1) Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2005.
- (2) Si 83% des jeunes de 12 à 17 ans font du sport dans les familles où l'un des deux parents au moins est diplômé, ce pourcentage tombe à 52% quand aucun des deux parents ne possède de diplôme. Source Insee Première, n°932, novembre 2003, « La pratique sportive des jeunes dépend avant tout de leur milieu socioculturel ».
- (3) Source : Rapport Femmes et sports réalisé en 2004 par Brigitte Deydier à la demande du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.
- (4) Auteur de *Le sport fait mâle. La fabrique des filles et des garçons dans une cité*, Presses Universitaires de

Grenoble, à paraître en 2016.

(5) Selon une enquête de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France (DRJSCS) rendue publique début 2015, portant il est vrai sur l'ensemble de la région, seuls 27% des enquêtés citent le coût de la pratique comme frein principal à l'affiliation dans un club.

(6) Source : enquête réalisée en 2013 par le Credoc à la demande du ministère de la Jeunesse et des Sports.

(7) Coauteur d'une étude financée par l'Ufolep : « *Pourquoi les jeunes filles ne pratiquent pas d'activités physiques et sportives ? Une recherche action dans les Zones urbaines sensibles française* », Université Paris Descartes, décembre 2014.

(8) Presses Universitaires de Strasbourg, 2015.

(9) Cette thèse porte sur « les enjeux et les usages du socio-sport » et les adaptations nécessaires du modèle sportif traditionnel pour développer la pratique dans les quartiers prioritaires. Elle est en partie financée par un contrat Cifre (Conventions industrielles de formation par la recherche).

À Perpignan, l'Ufolep coordonne

En 2013, seulement 7% des jeunes des quartiers – très populaires – du centre-ville de Perpignan étaient licenciés dans des associations sportives, contre 25% sur l'ensemble du département. Or ce n'était pas par manque d'appétence pour les activités physiques et sportives, bien au contraire.

C'est pourquoi la Direction départementale de la cohésion sociale des Pyrénées-Orientales a lancé une opération initialement ciblée sur ces quartiers situés en zone de sécurité prioritaire (ZSP), avant de l'élargir aux quartiers plus périphériques du Vernet, puis à tous ceux concernés par la politique de la ville. La municipalité est alors venue compléter le financement du Fonds interministériel de prévention de la délinquance et du Centre national de développement du sport (1).

Pour sa part, le comité Ufolep coordonne le projet. « *Il s'agit de mettre en relation les associations et les habitants des quartiers, à travers notre implication dans les centres sociaux, les accueils de loisirs ou la mission locale jeune* », explique le délégué départemental Patrice Deviu.

L'opération « sport dans les quartiers » comporte plusieurs volets, le premier consistant en des cycles sportifs (de 12 semaines ou plus) réunissant de 15 à 20 jeunes : escalade, boxe, pentathlon, hip-hop, danse... « *Cela permet de découvrir vraiment l'acti-*



Atelier boxe dans le cadre de l'opération « sport dans les quartiers ».

tivité et de tisser des relations avec l'encadrement » souligne Patrice Deviu. En 2014, cela a concerné 140 jeunes et mobilisé 7 centres sociaux et 6 associations.

Le deuxième volet, ce sont des séjours sportifs durant les vacances : tir à l'arc, équitation, plongée, futsal, kayak, activités de pleine nature... Ceci pour une centaine de jeunes environ.

Enfin, le troisième volet est une aide à la prise de licence (football, badminton, boxe, arts martiaux, rugby, multi-activité) dont ont bénéficié 161 jeunes sur l'année. Elle va de pair avec une aide à la création d'associations ou de sections sportives, féminines en particulier. Outre des sections minimes et cadets du club de rugby du centre social Saint-Martin, ces créations ont en effet

concerné une section féminine rugby du Foyer laïque du Haut-Vernet, un club de football féminin et l'association Miss Sport 66, dédiée à la multi-activité. Il est également envisagé de s'appuyer sur les centres sociaux pour créer, à partir de septembre 2016, des Juniors Associations (2) dédiées à la pratique du futsal.

« *Cette action désormais bien ancrée localement a touché 400 personnes en 2014 et complète dans le domaine sportif les actions développées par l'État et les collectivités territoriales pour renforcer le lien social* », souligne Patrice Deviu. ● PH.B.

(1) En 2015, 31000€ ont été consacrés au projet : 16000€ du FIDP, 12000€ du CNDP et 3000€ de la Ville.

(2) Fédérées par la Ligue de l'enseignement, les Juniors Associations sont des structures souples destinées à encourager la prise de responsabilités des mineurs.

POUR RÉPONDRE AUX SPÉCIFICITÉS DES TERRITOIRES

Une méthodologie et des actions

Développement des activités physiques et sportives, éducation par le sport et insertion sociale et professionnelle sont les principaux axes d'intervention de l'Ufolep dans les quartiers prioritaires.

L'intervention de l'Ufolep au sein des quartiers prioritaires passe principalement par des actions menées par ses comités départementaux ou régionaux, en collaboration et en complémentarité avec les acteurs éducatifs et sociaux locaux. Il est en effet indispensable de prendre en compte les spécificités propres à ces territoires et d'identifier les attentes et les besoins des habitants. Plusieurs portes d'entrée sont ensuite possibles.

DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES. Le premier axe d'intervention vise à favoriser une pratique sportive autonome, qu'elle soit de loisir ou compétitive. Longtemps, ces actions ont ciblé un public jeune et masculin. Mais l'Ufolep est aujourd'hui attentive à proposer aussi aux femmes, et pas seulement aux jeunes filles, des activités qui leur conviennent. Par exemple en Meurthe-et-Moselle, où le projet «Toutes actives» (en lien avec la campagne nationale 2016 «Toutes sportives») encourage la pratique régulière des femmes des quartiers identifiés comme «prioritaires», en s'appuyant notamment sur les activités d'entretien et de bien-être.

ÉDUCATION PAR LE SPORT. Le sport est également utilisé à des finalités éducatives: éducation à la citoyenneté, au respect des autres, mais aussi à la santé ou à l'environnement et au développement durable. Depuis plusieurs années, l'Ufolep Champagne-Ardenne réunit ces différentes dimensions dans son projet «Du bitume à la verdure», qui fédère des jeunes des quartiers autour d'un raid nature par étapes dont ils sont aussi partie prenante, dans sa conception et son organisation.

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE. Les activités sportives permettent de travailler le «savoir-être», indispensable à la vie en société. Elles permettent aussi de développer des compétences professionnelles et d'ouvrir les portes du monde du travail à des jeunes en échec scolaire ou en rupture sociale. Ce double objectif est au cœur du «parcours animation citoyen» coordonné par l'Ufolep Bretagne (lire page suivante). Autre exemple: depuis 2014, le comité de l'Hérault a formé 25 jeunes des quartiers qui, désormais, encadrent les acti-



tivités périscolaires dans des écoles de Montpellier. Mais les 18-25 ans ne sont pas le seul public ciblé: en partenariat avec une mission locale, et à l'instar d'autres comités, l'Ufolep Savoie accompagne à travers l'activité sportive une démarche de socialisation de femmes isolées et éloignées du marché du travail.

Ces trois axes résument la stratégie d'action globale de l'Ufolep auprès de quartiers où ses propres associations ne sont pas toujours présentes. Chaque comité privilégie ensuite un ou plusieurs axes, selon son diagnostic de terrain et les partenaires présents. Cette autonomie est gage d'efficacité et d'innovation. Un dernier terme qui vaut pleinement pour l'action des «médiateurs nomades» de l'Ufolep de la Somme qui, depuis 2013 vont, dans la journée à la rencontre des jeunes des quartiers nord d'Amiens et encadrent le soir une pratique «libre» du futsal dans des gymnases spécialement ouverts à cette intention. Élargie à la rentrée 2015, cette action vise également à rapprocher les jeunes des structures sociales (missions locales, Pôle emploi) et à offrir aux plus motivés des formations qualifiantes.

Autant d'actions que les préconisations du plan «Citoyens du sport» mis en place aujourd'hui par le gouvernement ne font que conforter. ●

ADIL EL OUADEHE, DTNA SPORT ET SOCIÉTÉ
aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr

INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

L'Ufolep développe également des actions visant à l'inclusion sociale par le sport, comme en région Centre, où des éducateurs départementaux animent des activités sportives hebdomadaires pour le public très spécifique des personnes hébergées dans les établissements sociaux: demandeurs d'asile, femmes battues, personnes marginalisées...

L'Ufolep est aussi présente de façon plus politique et institutionnelle sur les questions de lutte contre les discriminations, d'égalité, de parité et de laïcité dans le sport. Elle le fait par la diffusion d'outils et de guides pédagogiques ou à travers les propres initiatives de ses comités. L'Ufolep Yonne organisait par exemple le 15 décembre avec la Ligue de l'enseignement une conférence sur le thème: «Différents mais tous pareils dans le sport». ●



AVEC L'UFOLEP EN ILLE-ET-VILAINE

Devenir animateur sportif ou socioculturel

L'Ufolep Bretagne pilote un parcours de formation qui permet à des jeunes en difficulté sociale d'accéder à l'emploi dans l'animation ou le sport.

De l'insertion sociale à l'insertion professionnelle: c'est le pari du « parcours animation citoyen » piloté par l'Ufolep Bretagne en Ile-et-Vilaine. Le public: des 18-25 ans habitant pour la plupart des quartiers de Rennes, Saint-Malo, Fougères et Vitré entrant dans le périmètre de la politique de la ville (QPV).

Ces garçons et ces filles ont été « repérés » en lien avec différents partenaires de terrain: missions locales, animateurs du Conseil départemental, Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), associations et travailleurs sociaux... Ces jeunes sont considérés comme étant « en rupture » avec le système scolaire ou « éloignés » du milieu professionnel, ou bien en situation de « fragilité », d'« isolement ». Et ils montrent un intérêt « plus ou moins prononcé » pour les métiers de l'animation sportive ou socioculturelle.

UN PARCOURS EN CINQ ÉTAPES

À l'issue de réunions d'information prolongées par des entretiens individuels, 70 jeunes ont ainsi été repérés entre novembre et mi-janvier: c'était la première étape du parcours.

La deuxième, qui s'appuie sur un effectif d'une quarantaine de participants, vise à renforcer – et si besoin réorienter – leur projet professionnel. Elle se déroule en trois temps: deux séjours de cinq et trois jours, début février puis début mars, encadrent une période de mise en situation en milieu professionnel. « Nous parlons de "stage de rupture", explique Gaëlle Arzur, conseillère technique de l'Ufolep Bretagne. Car remobiliser ces jeunes au regard des règles sociales (être à l'heure, en tenue, sobre, ne pas fumer dans les lieux publics) est un préalable. » Au programme: ateliers d'écriture, de lecture et de mise en scène, activités socio-sportives et de pleine nature, et préparation d'une séquence d'animation pédagogique pour des enfants des écoles. À la fin de cette « action starter », le point de vue du jeune est confronté à celui de l'encadrement.

La troisième étape va de mars à août: les jeunes ont l'occasion de passer le Bafa, brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (stage théorique, pratique, et approfondissement). Cette formation est couplée à un contrat de service civique en sein d'une association, et à une formation pour acquérir les savoirs de base, indispensables pour travailler dans le secteur de l'animation: expression orale, écrite, animation et « aisance aquatique ». S'ils le souhaitent, les jeunes pourront ensuite se lancer en septembre dans la quatrième étape: la préparation d'un certificat de qualification professionnelle (CQP), option animateur périscolaire ou animateur de loisir sportif (1). Elle les mènera si tout va bien jusqu'en mars 2017. Les plus motivés pourront alors prétendre à un emploi ou à une formation professionnelle de niveau 4: c'est la cinquième et dernière étape.

Tout au long de ce « parcours animation citoyen », le jeune est accompagné individuellement par un référent formation (en plus du conseiller de la mission locale et des tuteurs).

OBJECTIF EMPLOI

Pour l'Ufolep, ce « parcours animation citoyen » n'est pas un saut dans l'inconnu. Il reprend en effet, sous une appellation différente, un dispositif qui a connu deux éditions et que coordonnait jusqu'alors la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP). L'Ufolep Bretagne en était déjà partie prenante, tout comme étaient impliqués deux animateurs du comité départemental et du Cercle Paul-Bert de Rennes. Le bilan du « parcours coordonné » 2014-2015 offre ainsi des éléments d'analyse: 71 jeunes (dont 21 femmes) ont été repérés, 41 ont participé au séjour « starter » et 33



Mise en situation pédagogique.

ont passé le Bafa. 32 se sont ensuite engagés dans un CQP, 2 ont continué vers une formation de niveau IV, et 2 autres vers une formation de niveau V. À titre d'exemple, à Fougères, 80% des jeunes ayant participé au parcours l'an passé sont aujourd'hui en situation d'emploi. ● **PH.B.**

(1) L'encadrement de la première option est assuré par la Ligue de l'enseignement, celui de la seconde par l'Ufolep. Le CQP est une formation en alternance (217 h de formation théorique + 200 h minimum en milieu professionnel).

PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

- L'équipe pédagogique réunit des éducateurs à forte utilité sociale (postes cofinancés par l'État), des cadres d'État, des formateurs et les acteurs des structures ayant participé au repérage.
- À chaque étape, à titre dérogatoire il est possible pour un jeune d'entrer ou de sortir du dispositif. En outre, bien que construit en cinq étapes, le parcours repose sur deux phases distinctes: la première est ciblée sur des apprentissages de base et le savoir-être, la seconde sur l'acquisition de savoir-faire spécifiques.
- Le « parcours » est associé si possible à un contrat aidé, synonyme pour le jeune de statut social renforcé et d'expérience professionnelle supplémentaire.